

Cdame

Le bulletin unique au primaire et au secondaire

Conférencier :

Christian Rousseau, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
Responsable de la recherche et du développement en évaluation
Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire

Judi, 10 février 2011

13 :00 à 15 :30

Local : N-3785

Pavillon Paul-Gérin-Lajoie
1205, rue Saint-Denis

Le gouvernement a approuvé au mois d'août 2010 des modifications importantes au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire. Ces changements visent notamment à mettre en place un bulletin unique au Québec et s'inscrivent dans la foulée des récents ajustements apportés aux programmes d'études avec la publication des documents sur la progression des apprentissages accordant une place explicite aux connaissances. Ainsi, les apprentissages des élèves et leur évaluation se trouvent recentrés sur les éléments primordiaux que sont l'acquisition des connaissances et la capacité de les utiliser de façon appropriée.